

Bruxelles le 7 mai 2014

Quel sera le visage de la finance après le 25 mai ?

Un consommateur financier mieux protégé, des banques de dépôt séparées, un crédit mieux encadré, des institutions financières socialement responsables... Voilà quelques unes des recommandations que les partis politiques ont jugées prioritaires et à mettre en place après les élections.

En vue des prochaines élections législatives belges et européennes, le Réseau Financité a rassemblé dans son *Mémoire pour une finance responsable et solidaire*¹ plus d'une centaine de recommandations et a demandé aux partis politiques de sélectionner celles qui leur semblaient prioritaires et qu'ils étaient prêts à soutenir dans leur action politique s'ils étaient élus.

Au niveau européen

La majorité de nos futurs élus s'entendent pour :

- N° 30 - renforcer la protection du consommateur financier (FDF, cdH, MR, PS) ;
- N° 2 - voter une séparation stricte entre banque d'affaires et banque de dépôt telle qu'elle était appliquée dans la loi Roosevelt (FDF, PS).



Au niveau fédéral

La majorité de nos futurs élus voudraient :

- N° 5 - peser de tout leur poids dans les négociations d'Ecofin pour arriver à mettre en place une taxe sur les transactions financières à grande échelle (TTF) en vertu de la procédure de coopération renforcée en Europe (cdH, FDF, PS, PTB) ;
- N° 30 - renforcer la protection du consommateur financier (cdH, FDF, MR, PS) ;
- N° 72 - diminuer le risque de surendettement en réduisant l'insolvabilité structurelle des ménages (par une augmentation de leur capacité financière) et en assurant des pratiques plus responsables de la part des prêteurs (tant a posteriori, qu'a priori) (Ecolo, MR, PS) ;

¹ Réseau Financité, 2014, Mémoire pour une finance responsable et solidaire (<http://www.ecosocdoc.be/static/module/bibliographyDocument/document/003/2864.pdf>).

- N° 103 - favoriser la responsabilité sociale des institutions financières par la mise en place d'un système de mesure objective (cdH, Ecolo, PS).

Au niveau régional

La majorité de nos futurs élus voudraient :

- N° 111 - soutenir une éducation financière préventive, mise en place par des parties (financièrement) indépendantes pour permettre à chacun de comprendre comment fonctionne notre système financier et quels sont les risques qu'il comporte (Ecolo et MR).

Conclusion

Aucun parti politique n'a cité parmi ses priorités de recommandations permettant de définir au niveau législatif notamment un cadre réglementaire pour les monnaies citoyennes.

Globalement, faire en sorte que les actifs soient investis dans des projets ou activités qui soient utiles (ou en tout cas qui ne soient pas nuisibles à la société) semble moins importants pour les partis politiques.

Par contre, le Réseau Financité se réjouit de voir que la mise en place d'une définition normative de l'investissement socialement responsable, l'éducation financière ou la promotion de l'épargne sous différentes formes pour lutter notamment contre le (sur)endettement font partie du programme de plusieurs partis.


Annexes :

- Mémoire 2014 pour une finance responsable et solidaire
- Synthèse du Mémoire 2014 pour une finance responsable et solidaire
- [Baromètre 2014 de la finance responsable et solidaire](#)

Contacts presse :

Laurence Roland
laurence.roland@financite.be
0497 /51 50 74

Amandine Clout :
amandine.clout@financite.be
02/340 08 62



Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.
Retrouvez tous nos communiqués sur www.financite.be.